

Bulletin de santé du végétal

GRANDES CULTURES Hauts-de-France



N° 32

Date: 26 septembre 2017

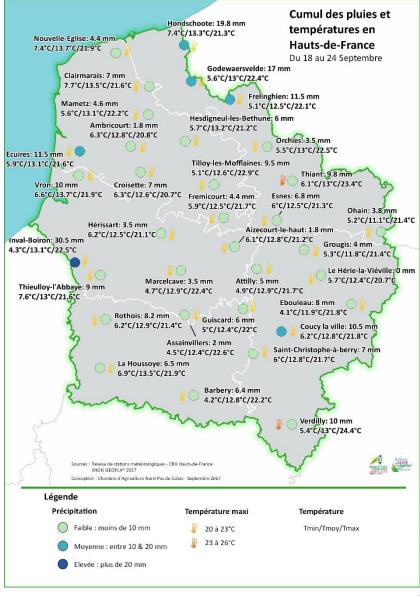
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- COLZA : Altises et pucerons en augmentation limaces peu présentes.
- BLE : Reprise des observations céréales.
- MAÏS : Lutte agronomique contre la pyrale du maïs.
- FLASH CAMPAGNOL AUTOMNE 2017 : Le réseau de surveillance « campagnol » se met en place sur le territoire.

METEOROLOGIE

Prévisions météo Mercredi 27 Septembre Jeudi 28 Septembre Min: 13 Vendredi 29 Septembre Samedi 30 Septembre Dimanche 01 Octobre Lundi 02 Octobre Mardi 03 Octobre

Pour en savoir + : Rendez-vous sur : www.agate-france.com/bulletins-meteo



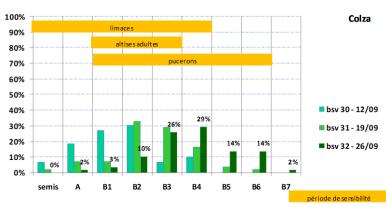
Stades : de levée à 7 feuilles

58 parcelles observées cette semaine.

Les stades ont légèrement évolué grâce à la remontée des températures en fin de semaine. La majorité des parcelles est entre le stade 3 feuilles (B3) et 4 feuilles (B4). Plus de la moitié des colzas a dépassé le stade 3 feuilles, seuil de sensibilité pour les altises adultes, et un tiers le stade 4 feuilles, seuil de sensibilité pour les limaces.

On note de l'élongation sur une parcelle.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)





Limaces : présence en baisse dans les pièges

Evaluation du risque

- captures de limaces dans les pièges.

Sur les 17 pièges du réseau De Sangosse, seuls 2 notent la présence de limaces au stade sensible du colza. Sur le réseau BSV, 3 pièges sur 6 notent la présence de limaces, les colzas étant encore au stade sensible.

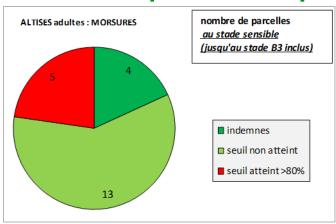
Les captures sont en diminution et restent globalement faibles sur les deux réseaux. Il faut rester vigilant sur les parcelles semées plus tardivement et jusqu'au stade 4 feuilles. On remonte 13 observations de destruction de surface foliaire (contre 23 la semaine dernière) allant de 1 à 35 % de surface détruite et avec une moyenne de 8 %.

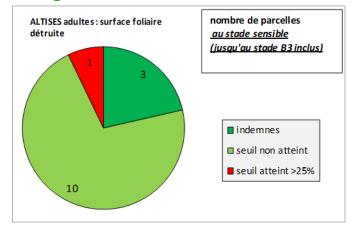
Période de risque limace : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Tableau captures limaces

RESULTATS observatoire limace DE SANGOSSE - 25/09/17				RESULTATS RESEAU BSV HAUTS DE France - 26/09/17			
		STADE	Nb			STADE	Nb
COMMUNE	CODE INSEE	MOYEN	limaces/m²	COMMUNE	CODE INSEE	MOYEN	limaces/m²
LEFFRINCKOUCKE	59495	> à 4 feuilles	5	BORNY	62	B3	9
RELY	62120	> à 4 feuilles	4	TETEGHEM	59	B4	5
AIZELLES	2820	3 feuilles	3	RELY	62	B4	1
BEAUQUESNE	80600	> à 4 feuilles	2	FOLEMBRAY	2	B4	0
LE VAUROUX	60390		1	AIRAINES	80	B3	0
BRECY	2210	4 feuilles	0	CANDAS	80	B3	0
BRUYERES ET MONTBERA	2860	3 feuilles	0				
COUPRU	2310	> à 4 feuilles	0				
MONTBREHAIN	2110		0				
PUISIEUX ET CLANLIEU	2120		0				
ENGLEFONTAINE	59530	2 feuilles	0				
TEMPLEUVE	59242		0		stade de sensibil	ité dépassé	é
VERTAIN	59730	> à 4 feuilles	0				
WARGNIES LE PETIT	59144		0				
BOUILLANCY	60620	> à 4 feuilles	0				
CEMPUIS	60210		0				
BOISJEAN	62170	3 feuilles	0				

Altises adultes : présence et attaques en augmentation





34 parcelles ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles et ne sont donc plus sensibles vis-à-vis des altises adultes.

Parmi les 24 parcelles encore au stade de sensibilité, **18** présentent des morsures sur feuille dont 5 dépassent le seuil de nuisibilité. En moyenne, 43% des plantes sont touchées, avec une grande variabilité de 1 à 100%. Les surfaces foliaires détruites augmentent également, avec une moyenne de 7% et une seule parcelle dépassant le seuil de nuisibilité de 25%.

Les captures d'altises en cuvette ont augmenté, ce qui peut s'expliquer par la remontée des températures en fin de semaine, et donc l'atteinte du pic de vol. La grosse altise est capturée dans 43 pièges, avec une moyenne de 17 individus et une variabilité de 2 à 50 insectes capturés. La petite altise est capturée dans 3 pièges avec 1 à 22 individus.



Colza grosse altise en cuvette jaune D. RISBOURG – CA 59/62

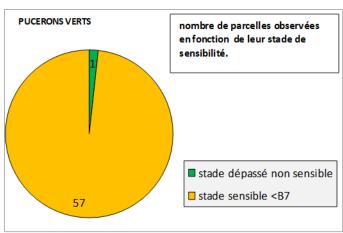
Même si la présence et les dégâts d'altises sont en augmentation par rapport à la semaine dernière, la remontée des températures va favoriser la croissance des colzas et donc le dépassement du seuil de sensibilité de 3 feuilles pour les parcelles qui sont encore sous ce stade. Il faut rester vigilant sur les parcelles encore aux stades très jeunes (levée à 2 feuilles), et sur celles présentant des dégâts atteignant les seuils de nuisibilité.

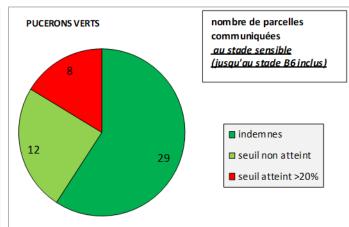
Seuil altises : 80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite.



Colza piqûre altises sur feuilles JP. LEROY – Nord Négoce

Pucerons: présence en augmentation





La quasi-totalité des parcelles est encore au stade sensible. La présence de **pucerons verts** est notée dans 20 parcelles dont 8 dépassent le seuil de sensibilité, avec 20 à 50% des plantes touchées.

Comme pour les altises, la remontée des températures est favorable à la présence des pucerons. Il faut rester vigilant sur l'ensemble des parcelles n'ayant pas encore dépassé le stade 6 feuilles.

Seuils pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).



Colza puceron vert B. SCHMITT – CA 60

Autres ravageurs

Les **tenthrèdes** adultes sont toujours piégées en cuvette dans 7 parcelles et on note la présence de larves et de dégâts de larve sur feuille dans 2 parcelles.

Le seuil de nuisibilité est dépassé dès lors que l'on note la présence de larves de tenthrèdes avec des dégâts sur feuilles supérieurs au quart de la surface végétative, du stade « levée » du colza, au stade « 6 feuilles ».

Le charançon du bourgeon terminal est piégé dans 2 parcelles, et le **baris** dans 7 parcelles.

Le charançon du bourgeon terminal est considéré comme nuisible sur le colza, mais pas le baris.

Quelques dégâts d'oiseaux peuvent être observés.

Colza larve de tenthrède L. DUVAL - ASEL

Maladies

On signale la présence de **phoma** dans 11 parcelles.

En général, la lutte contre le phoma à ce stade passe par la résistance variétale. Les macules présents actuellement sont sans conséquence sur le développement du colza.



Macules phoma et morsures altises JP. LEROY- Nord Négoce

BLE ET ORGE D'HIVER

Les semis de céréales n'ont pas encore été réalisés dans la plupart des situations mais les premiers piégeages et observations vont pouvoir débuter.

La première parcelle du réseau vient d'être enregistrée cette semaine.

Limaces

Afin d'évaluer le risque avant semis, les piégeages se réalisent dès l'interculture.

Rappel du protocole :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50 x 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible.
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

Seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m². Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage cidessus. Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.

Les suivis cicadelles et pucerons débuteront dès le semis réalisé

Dans les situations à risque, il est nécessaire de faire baisser les populations par un travail du sol (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

Seuils indicatifs de nuisibilité :

- 1 à 20 limaces / m^2 : le risque est faible, continuer le suivi à vue.
- 20 à 50 limaces / m² : le risque est moyen, continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m2 : risque élevé



Limace qui attaque les semences Archive : Claude GAZET - CA59/62

MAÏS

Lutte agronomique contre la pyrale du maïs

Les observations faites en veille de récolte tendent à montrer une augmentation de la présence de la pyrale. Le coup de vent du 13-14 septembre a révélé sa présence, même dans des secteurs où on la pensait peu présente. Une bonne gestion des résidus dès la récolte permettra de limiter les risques d'attaque en 2018.

Broyage et incorporation des cannes de maïs : une prophylaxie efficace

Les larves de pyrale hivernent à l'abri à la base et dans les cannes de maïs. Sur les parcelles impactées par le ravageur cet été, il est important de broyer, dessoucher et enfouir les résidus pour réduire le stock de larves et limiter ainsi la pression du ravageur l'an prochain. Le broyage systématique fin et au ras du sol réalisé tôt après la récolte avec un broyeur à axe horizontal permet de détruire les larves ou de les exposer au froid et aux prédateurs. Cette intervention peut permettre d'éliminer 50 à 70% des larves.

NB : en maïs grain, le broyeur sous bec des moissonneuses n'a pas une efficacité suffisante en comparaison à un passage spécifique de broyeur post récolte.



Larve tige dans canne Archive : C. GAZET - CA59-62 NB : en maïs grain, le broyeur sous bec des moissonneuses n'a pas une efficacité suffisante en comparaison à un passage spécifique de broyeur post récolte.

L'incorporation des résidus est la seconde étape indispensable qui réduit encore les chances de survie des larves. Le labour, permettant d'enfouir à une plus grande profondeur, sera plus efficace que les autres techniques de travail du sol.

Même dans les secteurs où le recours à des moyens de lutte efficaces a permis de limiter la pression de pyrale, le recours au broyage reste d'actualité afin de ne pas voir grossir de nouveau les populations. Il en est de même dans les secteurs où la pyrale est peu présente. L'objectif est de freiner la progression des populations.



Tige cassée Archive : C. GAZET - CA59-62

FLASH CAMPAGNOL AUTOMNE 2017

Le réseau de surveillance « campagnol » se met en place sur le territoire.



Campagnol des champs en parcelle Réseau F.R.E.D.O.N. France



Piégeage en sortie de terrier de campagnols des champs en bordure de parcelle F.R.E.D.O.N. de Picardie

Contexte

Suite au Comité Régional d'Epidémiosurveillance du 23 juin 2017, la création du réseau de surveillance « Campagnol » a été actée sur les départements de la Somme, l'Aisne et l'Oise.

Les objectifs de la constitution de ce réseau sont les suivants :

- recueillir des données afin d'amender le Plan d'Action Campagnol indispensable à la mise en œuvre d'une lutte à base de bromadiolone (arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle de populations de campagnols nuisibles);
- suivre dans le temps l'évolution des populations de campagnols (dynamique saisonnière, annuelle et pluriannuelle) ;
- proposer des méthodes de luttes, luttes alternatives en priorité ;
- connaître les cultures et les systèmes de cultures les plus à risques. Evaluer les pertes potentielles par culture ;
- connaître les zones géographiques à pression campagnols importantes, zones géographiques et contextes régionaux;
- confirmer **l'espèce nuisible** (campagnol des champs ou campagnol terrestre);
- mettre à disposition des formations.

Le but est d'acquérir des données sur les nuisibilités des campagnols et d'apprécier leur dynamique sur le territoire régional en fonction des différents systèmes de culture sur lesquels ils se développent.

Ce travail est construit en parallèle du **Plan d'Action de lutte contre les Campagnols nuisibles**, qui fera l'objet d'une présentation lors du prochain CROPSAV Hauts de France. Ce plan relate l'état sanitaire de la région face au nuisible, conduisant à la mise en place de la lutte chimique sous couverts de conditions pour certaines situations sanitaires à risques.

Etat sanitaire sur les départements de la Somme, l'Oise et l'Aisne

La campagne 2016-2017 a été une année à pression campagnol très modérée. Une dizaine de parcelles ont été recensées sur l'ensemble de ces territoires avec des dégâts observables principalement après les semis de céréales et de betteraves.

Des pièges ont été mis en place au printemps sur le site d'Aizecourt le Haut (80) dans une parcelle de betterave sucrière. Au cours de ces suivis 1 mulot sylvestre a été capturé pour 10 campagnols des champs



Mulot sylvestre capturé sur le site d'Aizecourt le Haut F.RE.D.O.N. de Picardie





Campagnols des champs capturés sur le site d'Aizecourt le Haut F.RE.D.O.N. de Picardie

En ce début de campagne 2017-2018, avec les semis d'automne, un certain nombre de cultures pourrait être touché, notamment à proximité des zones déjà concernées la campagne précédente. N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur filière ou à saisir les observations réalisées sur les outils de saisie Vigiculture ou Vgob's.

Sur le plan national, il semblerait que nous soyons actuellement dans le creux de la vague quand à la dynamique de population pluriannuelle. Les effectifs de campagnols semblent suivre une dynamique cyclique de 5 ans dont deux années de pullulation.

Pour tout renseignement, contactez, Vivien LECONTE au 03 22 33 67 13 ou <u>vleconte.fredonpic@orange.fr</u>

Pour rappel : une formation « Campagnol » est organisée à Noyon le 12 octobre Rapprochez vous de HERVE HEMERYCK, Conseiller animateur développement local

AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'agriculture de l'Oise
55 rue Saint Fuscien 60210 GRANDVILLIERS

55 rue Saint Fuscien 60210 GRANDVILL Tél.: 03.44.46.42.70

Port.: 06.82.69.74.00 Fax: 03.44.46.42.77



Campagnol des champs

- 8 à 12 cm (tête + corps)
- · Oreilles bien visibles



Dégâts campagnol des champs (couloirs de circulation - terriers sans tumuli)

Prises de vue : réseau FREDON France

Campagnol terrestre



- 12 à 22 cm (tête + corps) + 5 à 11 cm de queue
- · Oreilles courtes à peine visible



Dégâts campagnol terrestre (terriers avec tumuli)

Confusions possibles: taupes et mulots

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication: Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs: Céréales: J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Colza: A. Van

Boxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux: V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet

- Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux: V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges -Chambre d'Agriculture. de la Somme et D.CAST – Arvalis Institut du Végétal Betteraves: H. Hemeryck – Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Luzerne: T. Leroy – Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ille de France, Claye agri, Defieves, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Delly, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffiaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaumes, Syngenta, Ternovéo, Tereos, Ternovéo, Teres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Blit, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance
MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (

EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements: <u>Jean Pierre Pardoux</u>- Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :













